

Cas de figure 3 : SALARIES EN MISSION OU EN LOCAL SUR DES PAYS A RISQUES

Société de conseil

La société :

Société de conseil française employant une cinquantaine de salariés et travaillant sur des projets pour le compte de sociétés étrangères, d'organismes publics (banque mondiale,..) ou d'ONG.

- La société dispose de filiales au Sud Soudan, en Afghanistan et au Kenya et emploie dans ces pays des français et des étrangers en contrat local
- Par ailleurs elle envoie des stagiaires et consultants sous contrats français, de nationalité française ou étrangère, en mission ou en détachement sur des zones diverses selon les missions qui lui sont confiées : Etats Unis, Tunisie, Somalie, Emirats, Kenya, Afghanistan,...

La problématique :

Compte tenu de tous les cas de figure, la société a sollicité Haussmann Courtage pour s'assurer que les contrats en place couvraient bien leurs salariés sur la prévoyance et la santé.

- Notamment, compte tenu de la présence de salariés sur des pays « à risque » et sur le fait que les salariés en mission changeaient fréquemment de pays

Intervention Haussmann Courtage et solutions retenues :

Après un audit précis des couvertures en place, il est apparu que :

- Les clauses d'exclusion en prévoyance inscrites dans les contrats existants (pays à risque) entraînaient une non couverture pour certains salariés sur le décès, l'incapacité et l'invalidité
- Toujours en prévoyance, les capitaux décès et les rentes invalidité n'étaient pas adaptées aux besoins des salariés, mais aussi des dirigeants
- Les besoins en assistance sanitaire et sécuritaire (rapatriement, extorsion, enlèvement,...) n'étaient pas ou peu couverts

Nous avons en conséquence mis en place avec la société un ensemble de couvertures plus adaptées à leurs besoins et couvrant les dirigeants contre les risques pris, notamment la couverture de salariés et de dirigeants changeant fréquemment de pays, sur des zones à risque :

- Prévoyance (décès, incapacité, invalidité, arrêt de travail) : choix de couvertures au 1er€
- Santé : couvertures au 1er €, accès à des réseaux de soins locaux, assistance sanitaire (rapatriement)
- Assistance sécuritaire (en cas de guerre)
- Garantie extorsion et enlèvement

Par ailleurs, nous gérons pour le compte de la société toutes les démarches administratives vis à des assureurs, notamment les informations concernant la localisation et les mouvements de ses salariés en mission ou en détachement.